



**Procès-verbal de la 94e Assemblée des délégués de l'ASQS du 11 avril 2026,  
au Landgasthof Breiti, Winkel près de Bülach**

**Ordre du jour**

1. Accueil du président central
2. Constitution de l'AD
3. Élection des scrutateurs
4. Communications
5. Approbation des rapports annuels
6. Présentation des comptes annuels 2025 de l'ASQS et du CDC
7. Rapport de la commission de vérification des comptes
8. Approbation des comptes annuels ASQS / CDC et décharge des organes administratifs
9. Budget 2026
10. Fixation des cotisations des membres
11. Élections
  - a. Vice-président
  - b. Président du CDC
  - c. Membre de la commission sportive
  - d. Responsable du livre d'or
12. Attribution du championnat intercantonal 2027
13. Attribution de l'assemblée des délégués 2028
14. Traitement des propositions déposées
15. Hommages
16. Divers

**1. Accueil du président central**

Le président central Daniel Mühlemann souhaite la bienvenue à 9h45 aux membres d'honneur, membres des commissions, délégués et invités présents.

C'est pour lui un grand honneur de diriger l'assemblée des délégués de l'ASQS et il remercie déjà à ce stade les camarades de la sous-fédération de Zurich, qui ont pris en charge l'organisation de l'assemblée des délégués de cette année.

Daniel Mühlemann présente les deux demoiselles d'honneur Maria et Theres.

Daniel Mühlemann adresse un salut particulier aux invités d'honneur de l'AD d'aujourd'hui. Il s'agit de : Marcel Nötzli (président de la commune de Winkel), Horst Salutt, président de la NBN et président d'honneur de l'ASQS, Jaime Iglesias (président de la Fédération Suisse Libre de Quilles – FSQ), Felix Haymoz (USS, responsable CT quilles), Pirmin Kunz (propriétaire de Kegelbahntechnik.ch).

Se sont excusés : Lea Müller (responsable de fédération Swiss Olympic Association), Lilly Galliker (SFS Quilles, présidente), Erich Pfister (Herakles Buchhaltungen GmbH), Jenny Waldvogel (Waldvogel Treuhand, organe de révision externe).

Le président central salue chaleureusement les membres d'honneur de l'ASQS suivants : Doris Abrecht, Ueli Dierauer, Beat Freiburghaus, Binia Giger, Walter Jurt, Niklaus Küng, Flora Locher, Hans Matzinger, Bernard Schwägli.

Se sont excusés : Yvonne Bachmann, Heidi Boss, Charles Bachmann, Alice Eberle, Robert Heimo, Claudia Küng, Walter Liechti, Heinz Ruf, Bruno Wyss.

Les jubilaires suivants, fidèles à l'ASQS depuis déjà 50 ans, sont accueillis tout particulièrement et seront honorés ultérieurement : Bernard Schwägli (AG), Stefan Kocsis (BS), Kurt Kolly (FR), Hans Theus (GR), Erwin Böhi (SG), Niklaus Küng (SG), Willi Römer (SG), Arthur Bader (SH), Robert Landes (SH), Remo D'Agostino (ZH). Se sont excusés : Giorgio Marsiglia (GR), Urs Reusser (GR), Charles Bachmann (ISSKV, Schwyz). Un cadeau accompagné d'une carte signée par tous leur sera envoyé.

Daniel Mühlemann remercie cordialement les membres fidèles à l'ASQS depuis 25 ans et leur souhaite beaucoup de plaisir dans la pratique du sport des quilles.

Se sont également excusés : Cornelia Patzen (commission sportive), Roger Fuchs (commission sportive), Patricia Wenger (commission des athlètes), Marcel Büsser (réviseur ASQS), ainsi que Xavier Ecoffey (Swiss Bowling).

Il adresse ensuite ses salutations à notre drapeau central, aux membres du comité central, de la commission sportive, de la commission du journal, de la commission de vérification des comptes de l'ASQS, aux représentants de l'Association suisse des seniors, à tous les délégués et fonctionnaires des sous-fédérations, ainsi qu'à tous les invités.

Malheureusement, en 2025 également, des camarades nous ont quittés pour toujours. Le président central lit la liste des défunts et exprime, au nom de l'ASQS, ses plus sincères condoléances aux familles. En mémoire des disparus, l'assemblée observe une minute de silence, accompagnée musicalement par « Ich hatt' einen Kameraden », interprété par le duo Peter et Peter.

Daniel Mühlemann passe ensuite la parole à Beat Schneiter, président de la sous-fédération de Zurich. Beat Schneiter souhaite chaleureusement la bienvenue aux membres d'honneur, au comité central, aux délégués et aux invités à la 94e assemblée des délégués ainsi qu'à la fête du 100e anniversaire de la Fédération zurichoise de quilles sportives. Il salue particulièrement Marcel Nötzli, président de la commune de Winkel, et présente les musiciens du duo Peter et Peter. La photographe Sonja Buob ainsi que les demoiselles d'honneur Maria et Theres sont également chaleureusement accueillies. Beat Schneiter espère que l'assemblée des délégués et la fête qui suivra laisseront un excellent souvenir.

La parole est ensuite donnée à Marcel Nötzli, président de la commune de Winkel.

Marcel Nötzli remercie pour l'invitation et souligne qu'il l'a acceptée avec grand plaisir. À l'aide d'une présentation projetée sur écran, il présente la commune de Winkel, composée des trois localités Winkel, Rüti et Seeb. La commune se situe dans la région de l'aéroport, entre Bülach et Kloten, et compte environ 5100 habitants. Une grande partie du territoire est consacrée à l'agriculture et à la forêt.

Avec humour, le président de la commune présente sa diapositive préférée et souligne qu'elle n'est pas erronée : la commune dispose réellement d'un très faible taux d'imposition de 76 %. Winkel était autrefois un village très pauvre. Grâce à la proximité de l'aéroport, il a été possible de proposer des terrains avantageux aux pilotes, ce qui les a incités à s'installer à Winkel et a permis de réduire les impôts.

Marcel Nötzli explique que Winkel est si bien située qu'il suffit d'un seul changement pour se rendre à New York. Il conclut son intervention informative en souhaitant une bonne assemblée des délégués.

Daniel Mühlemann invite ensuite au micro Horst Salutt, président d'honneur.

Horst Salutt transmet les salutations de la NBN. Il mentionne que le Championnat d'Europe 2026 de la NBN à Lucerne constituera sa dernière fonction officielle en tant que président de la NBN. Il souhaite une AD réussie et beaucoup de succès au sport des quilles à l'avenir.

Le président central passe ensuite la parole à Jaime Iglesias, président de la Fédération Suisse Libre de Quilles (FSQL).

Jaime Iglesias transmet les salutations du comité central de la FSQL. Il souligne qu'il est de notre devoir de préserver nos pistes de quilles et de les utiliser. Lors de l'AD de la FSQL, tenue récemment, il a été décidé d'emprunter de nouvelles voies. Le championnat suisse 2028 se déroulera pour la première fois sur une installation à trois pistes.

Il souhaite à l'ASQS le courage d'explorer de nouvelles solutions et se dit impatient de connaître le résultat du vote concernant le championnat intercantonal. Il félicite enfin chaleureusement la fédération zurichoise pour son 100e anniversaire.

La parole est ensuite donnée à Felix Haymoz, président technique des quilleurs cheminots.

Felix Haymoz félicite la fédération zurichoise pour son jubilé. Il remercie pour l'invitation et se réjouit d'être présent. Il mentionne que sa fédération est la plus petite avec 134 membres, dont 50 % sont également membres de l'ASQS et 18 % membres des deux fédérations, l'ASQS et la FSQL. Il souhaite une AD couronnée de succès. Enfin, Daniel Mühlemann invite Pirmin Kunz, propriétaire de Kegelbahntechnik.ch, à adresser quelques mots à l'assemblée.

Pirmin Kunz remercie pour l'invitation. Il explique que la construction de pistes de quilles existe depuis 94 ans et pense que les Zurichois ont dû remettre les quilles à la main pendant six ans avant l'arrivée des machines. Il regrette la fermeture de nombreuses pistes et indique que son entreprise s'efforce de construire de nouvelles installations.

Il mentionne qu'il existe des possibilités de moderniser des pistes existantes et invite les intéressés à le contacter. Il conclut en souhaitant une bonne assemblée.

Comme tous les intervenants précédents, Pirmin Kunz reçoit des mains de Daniel Mühlemann des « Hüppen zurichoises » ainsi que le nouveau manuel des quilleurs de l'ASQS.

À l'issue des salutations et allocutions, le président central déclare ouverte la 94e assemblée des délégués.

Le président central explique que l'invitation accompagnée de l'ordre du jour a été publiée dans notre organe officiel numéro 2/2026. Tous les documents ont été envoyés par e-mail aux présidents des sous-fédérations et pouvaient être téléchargés depuis notre site internet.

Il constate que l'assemblée des délégués a été convoquée correctement et dans les délais conformément à l'article 13.3 des statuts. L'AD peut donc valablement délibérer. Les délégués confirment être tous en possession du matériel de vote.

Afin de permettre un déroulement efficace de l'assemblée, Daniel Mühlemann demande aux intervenants d'être brefs et objectifs. Les prises de parole doivent être faites depuis le pupitre et au microphone. Il précise également que l'ensemble de l'AD est enregistré en vidéo et que l'enregistrement pourra être consulté en cas de divergence lors de la rédaction du procès-verbal.

## **2. Constitution de l'AD**

Daniel Mühlemann informe que la SNBC ainsi que la sous-fédération de Genève se sont excusées pour l'AD. La sous-fédération du Jura est absente sans excuse.

Selon la liste de présence, 37 délégués sont présents. Les voix valables sont les voix oui ou non, les abstentions n'étant pas prises en compte. La majorité absolue ainsi que la majorité des deux tiers (en cas de modification des statuts ou du règlement sportif) peuvent varier, puisqu'elles dépendent du nombre de voix valablement exprimées.

Conformément à l'art. 12.1, toutes les votations et élections se décident à la majorité absolue des voix exprimées. Selon l'art. 12.4, en cas d'égalité des voix, le président central ou le président du jour départage, sauf lors des élections. Selon l'art. 12.7 des statuts, la représentation d'une sous-fédération par une autre n'est pas autorisée et, conformément à l'art. 12.3, les membres du comité central ne disposent pas du droit de vote.

## **3. Élection des scrutateurs**

Les personnes suivantes sont proposées comme scrutateurs : Johann Zimmermann (AG) et Ruedi Honegger (GL). Les scrutateurs sont confirmés par applaudissements.

## **4. Communications**

Daniel Mühlemann explique que depuis l'AD en ligne de 2021, lors de laquelle il a été élu président central, la fonction de vice-président est vacante. Jusqu'à présent, cette vacance a pu être compensée par une charge de travail supplémentaire de sa part.

Si personne ne se porte candidat pour cette fonction, certaines affaires devront dès 2027 être reportées, voire supprimées. En outre, lors de l'AD 2027, les fonctions de caissier ainsi que de président de la commission du journal devront être repourvues.

Le président central est convaincu que des personnes compétentes existent dans les sous-fédérations pour occuper ces trois fonctions vacantes.

Concernant les finances, Daniel Mühlemann explique que des coûts stagnants ou en hausse ainsi qu'une baisse des recettes sont une réalité depuis des années. Financièrement, l'administration ainsi que le journal restent encore relativement équilibrées. En revanche, le secteur sportif ne présente plus qu'un taux d'autofinancement d'environ 25 %.

Le président central insiste sur le fait qu'il est urgent de discuter de la manière de corriger ce déséquilibre. Pour le moment, des fonds du CDC peuvent encore être transférés vers le fonds sportif. Mais vivre « à crédit » du CDC n'est ni durable ni viable à long terme.

De plus, si les contributions de Swiss Olympic venaient à diminuer, l'ASQS ferait face à un problème sérieux. L'ASQS saura en juillet 2026 si cela se produira et dans quelle mesure, lorsque le conseil exécutif aura pris sa décision.

Le comité central analysera ce thème en détail durant l'été. Les finances seront examinées globalement et des propositions appropriées seront élaborées afin d'en discuter ensuite avec les sous-fédérations.

Pour conclure ce point, Daniel Mühlemann rappelle que l'ASQS pourra célébrer son 100e anniversaire en 2031. Il estime qu'il faudrait commencer à réfléchir dès l'année prochaine à la forme que pourrait prendre cette célébration.

Le comité central est d'avis qu'il conviendrait de constituer des réserves annuelles pour financer cet événement. Le président central demande des suggestions et des idées à ce sujet et se réjouit de les recevoir.

## **5. Approbation des rapports annuels**

Daniel Mühlemann informe que les rapports annuels du président, du président sportif et du président du journal ont été publiés dans les éditions 1 et 2 de notre organe officiel.

Aucune opposition n'étant parvenue dans le délai statutaire de trois semaines, les rapports annuels sont approuvés.

## **6. Présentation des comptes annuels 2025 de l'ASQS et du CDC**

Marco Wanner déclare qu'il est frustrant de constater de nombreux postes de dépenses élevés alors que les recettes issues des cotisations et des taxes fédératives diminuent toujours davantage.

Les recettes sont nettement inférieures au budget prévu. Les comptes globaux présentent une perte de 20'000 francs. L'administration affiche une perte d'environ 2'600 francs.

En raison de la diminution des membres, qui se situe chaque année entre 8 et 12 %, les recettes provenant des cotisations diminuent également.

Le département sportif dispose de deux sources de revenus : les contributions de soutien de Swiss Olympic et les taxes de championnat. Pour les différentes manifestations, les dépenses sont nettement supérieures aux recettes générées. Ainsi, le département sportif affiche une perte de près de 16'000 francs.

Les comptes du journal présentent également une légère perte en raison de la diminution des recettes liées aux annonces de compétitions. Grâce aux bonnes négociations de la commission du journal avec l'imprimerie, les comptes du journal se sont toutefois clôturés bien mieux que prévu au budget.

Les comptes du CDC affichent un bénéfice de 30'692 francs.

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

## **7. Rapport de la commission de vérification des comptes**

Marco Wanner donne la parole à Markus Kocsis.

Markus explique que les comptes annuels ont été tenus conformément aux dispositions légales et que le bilan ainsi que le compte de résultat concordent avec la comptabilité.

Comme aucune question n'est posée concernant la révision, le caissier transmet la parole à Walter Jurt pour l'octroi de la décharge. Marco Wanner attire l'attention sur le rapport de Jenny Waldvogel, organe de contrôle externe. Il renonce à en faire la lecture.

## **8. Approbation des comptes annuels ASQS et CDC / Décharge des organes administratifs**

Walter Jurt déclare que c'est un honneur pour lui de conduire ce point de l'ordre du jour.

Il demande à l'assemblée d'approuver les comptes annuels de l'ASQS et du CDC ainsi que de donner décharge aux organes administratifs.

L'assemblée confirme à l'unanimité, par levée des cartes de vote et sous les applaudissements, l'acceptation des comptes annuels.

Daniel Mühlemann remet un petit présent à Walter Jurt en signe de remerciement.

## **9. Budget 2026**

Marco Wanner présente le budget 2026. Il explique qu'il a été établi dans le même cadre que l'année précédente. Pour l'administration, une perte de 7'500 francs est prévue. Dans le département sportif, les dépenses devraient être environ deux fois plus élevées que les recettes. Marco prévoit une perte d'environ 26'000 francs.

Pour le journal, une petite perte de 2'400 francs est budgétée, car avec moins de membres, moins de journaux sont nécessaires alors que les coûts restent identiques. Le budget global prévoit une perte d'environ 36'000 francs.

Le caissier explique qu'il n'existe que deux possibilités : soit générer davantage de revenus, soit réduire les dépenses. À la demande de Marco, aucune question n'est posée par l'assemblée concernant le budget. Celui-ci est également accepté à l'unanimité par levée des cartes de vote.

## **10. Fixation des cotisations des membres**

Marco Wanner indique qu'aucune modification des cotisations n'est prévue. Cette proposition est également acceptée à l'unanimité par les délégués.

## 11. Élections

### a) Vice-président

Comme le président central l'avait déjà mentionné, personne ne s'est porté candidat pour la fonction de vice-président.

### b) Président du CDC

Michael Giger se met à disposition pour la fonction de président du CDC. Le président central mentionne que Michael exerce en même temps la fonction de président de la commission du journal et qu'il conservera ce double mandat jusqu'à la prochaine AD. Ensuite, Michael Giger ne sera plus disponible que pour la fonction de président du CDC. Aucune prise de parole n'a lieu dans l'assemblée à ce sujet. Michael est élu à une large majorité, avec une abstention.

### c) Membre de la commission sportive

Bernard Schwägli se présente comme nouveau membre de la commission sportive. Les délégués confirment son élection à l'unanimité par levée des cartes de vote et sous les applaudissements.

### d) Responsable du livre d'or

Personne ne se met à disposition pour la tenue du livre d'or.

Daniel Mühlemann prie toutes les personnes de lui envoyer les photos afin qu'elles puissent être utilisées pour les rapports dans le journal et sur le site internet. Comme la tenue du livre d'or n'est pas liée à une activité de commission, cette fonction pourra également être attribuée en cours d'année sans élection.

L'assemblée observe ensuite une pause de 15 minutes.

## 12. Attribution du championnat intercantonal 2027

Deux candidatures avaient été déposées pour l'organisation du CHIC 2027 : celle de la sous-fédération de Saint-Gall et celle de la sous-fédération ISSKV.

La sous-fédération ISSKV a toutefois retiré sa candidature pour 2027 en faveur de la sous-fédération de Saint-Gall. En même temps, l'ISSKV se met à disposition pour organiser le CHIC 2028. Le président central explique que l'AD étant l'organe suprême, elle est habilitée à mettre cette candidature pour 2028 déjà aujourd'hui au vote. Heinz Jakob explique qu'avec le comité de la sous-fédération SG, il a décidé de tenter l'expérience d'organiser le CHIC sur une installation à deux pistes. La compétition devrait se dérouler sur les pistes 1 et 2 à Haag, car il y a environ 36 places assises. Une petite salle de 45 places avec retransmission vidéo est également disponible. Heinz est conscient que les pistes sont difficiles à jouer, mais estime qu'un tel championnat peut représenter un défi pour les meilleurs quilleurs. Il regrette le retrait de la candidature de l'ISSKV et aurait volontiers souhaité une véritable élection afin de voir si les délégués étaient prêts à organiser le CHIC sur une installation à deux pistes. Heinz Jakob souligne qu'il serait heureux d'obtenir l'accord d'organiser le CHIC à Haag.

Le vote a lieu par levée des cartes de vote et est accepté à l'unanimité.

Concernant la candidature de l'ISSKV pour l'organisation du CHIC 2028, aucune prise de parole n'a lieu. Le vote se déroule également par levée des cartes de vote et est accepté par 35 voix oui, une voix non et une abstention. Le président central félicite les organisateurs et se dit convaincu que la sous-fédération de Saint-Gall ainsi que l'ISSKV feront tout leur possible pour réussir ces manifestations.

## 13. Attribution de l'assemblée des délégués 2028

Le président central explique que la sous-fédération de Berne avait déjà été confirmée lors de l'AD 2025 pour l'organisation de l'assemblée des délégués 2027.

La candidature pour l'organisation de l'assemblée des délégués 2028 reste ouverte. Comme personne dans l'assemblée ne se propose spontanément, un organisateur devra être trouvé au plus tard d'ici l'AD 2027.

## 14. Traitement des propositions déposées

### **Proposition du comité central concernant l'adaptation de l'article 3.6 des statuts**

Cette proposition vise à remplacer la formulation « La Chambre disciplinaire du sport suisse (ci-après : Chambre disciplinaire) » par « La Fondation Tribunal du sport suisse (ci-après : Tribunal du sport suisse) ».

Il s'agit d'une adaptation purement formelle et la proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Proposition du comité central concernant l'adaptation de l'article 15 du règlement sportif**

L'organisation du « jeu de quilles avec prix en nature » doit être à nouveau autorisée dans l'optique du recrutement de nouveaux membres et afin d'attirer des dames et messieurs non licenciés sur les pistes de quilles.

La définition actuelle n'est plus adaptée à notre époque et empêche tout éventuel recrutement de membres.  
La proposition est acceptée par 29 voix oui contre 7 voix non.

**Proposition de la sous-fédération ISSKV concernant l'adaptation de l'article 17.3 du règlement sportif**

René Heutschi explique que la commission sportive a élaboré une contre-proposition à cette demande.  
Il précise qu'une contre-proposition peut être déposée pour chaque proposition, même si elle a été remise après le 31 janvier, puis transmet la parole à Edi Müller pour présenter la proposition de l'ISSKV.  
Edi Müller explique que l'ISSKV estime qu'il n'est plus actuel de remettre des distinctions sous forme de médailles dès le 4e rang.

Le texte devrait être modifié comme suit :

« *Des distinctions sous forme de cartes de couronne d'une valeur de 60 francs sont attribuées dans chaque groupe à 50 % des équipes participantes, arrondi au supérieur.* »

Le coach ne devrait pas recevoir de distinction, puisqu'il ne fournit pas de prestation sportive.

Aucune question n'est posée dans l'assemblée concernant cette proposition.

La contre-proposition de la commission sportive est la suivante :

« *Des distinctions sont attribuées dans chaque groupe à 50 % des équipes annoncées, arrondi au supérieur. Sept distinctions doivent toujours être prévues par équipe : six joueurs et le coach d'équipe.* »

La commission sportive estime que les autres équipes distinguées devraient recevoir des cartes de couronne d'une valeur de 140 francs, car un montant de 60 francs serait trop modeste et le coach devrait également recevoir quelque chose.

Edi Achermann (BL) fait remarquer qu'une médaille coûte 30 francs et préfère la contre-proposition de la commission sportive.

Il propose de remplacer la formulation « équipes annoncées » par « équipes ayant pris le départ ».

Les délégués votent sur l'acceptation de la formulation « équipes ayant pris le départ ».

32 délégués approuvent cette formulation.

Le vote a ensuite lieu sur la proposition principale de l'ISSKV, qui prévoit des distinctions d'une valeur de 60 francs.

9 délégués approuvent cette proposition.

25 délégués approuvent la contre-proposition de la commission sportive, qui prévoit des cartes de couronne d'une valeur de 140 francs.

**Contre-proposition de la Commission sportive à la proposition de l'ISSKV**

René Heutschi explique qu'il faut maintenant voter sur la contre-proposition de la commission sportive avec l'adaptation « équipes ayant pris le départ ».

Cette proposition nécessite une majorité des deux tiers et est acceptée par 35 voix oui.

**Proposition de la commission sportive concernant la fusion du CSI et du CSC en un championnat suisse**

René Heutschi explique que la commission sportive propose de regrouper le CSI et le CSC en un seul championnat suisse. Le rythme de deux ans doit être maintenu et alternera avec le championnat suisse seniors. Les titres de championne suisse et champion suisse continueront d'être attribués lors de journées finales séparées.

Motivation: a charge organisationnelle sera légèrement plus élevée pour l'organisateur, puisque deux finales auront lieu la même année, mais un organisateur ne sera nécessaire plus que tous les deux ans.

Les coûts globaux pour l'ASQS seront ainsi réduits.

Les participants pourront prendre part à un même championnat dans deux classements différents.

Dans chaque cas, un seul champion suisse et une seule championne suisse seront désignés, ce qui correspond mieux à la diminution du nombre de quilleurs et quilleuses.

La réduction à cinq équipes lors de la finale des clubs réduit fortement la charge organisationnelle et les coûts, sans diminuer la qualité ni l'attractivité de la manifestation.

René explique que cette proposition comprend trois sous-propositions :

1. Fusion du CSI et du CSC en un championnat suisse
2. Finale du championnat individuel
3. Finale du championnat des clubs

Le président sportif appelle les membres et les délégués à soutenir ces propositions.

La forte diminution du nombre de membres et de participants entraîne des pertes importantes au niveau des finances d'inscription et des taxes fédératives. En parallèle, les coûts des distinctions, médailles, locations de pistes et charges organisationnelles continuent d'augmenter.

Ce déséquilibre nécessite des adaptations afin d'assurer la pérennité du championnat à long terme.

René Heutschi présente ensuite en détail la proposition 1.

Edi Achermann (BL) estime qu'il faudrait attirer davantage de personnes au CSI. Les clubs B et C seraient-ils considérés comme inférieurs au point de ne pas pouvoir participer à la finale ?

Markus Kocsis (BS) déclare qu'il faut bien réfléchir à cette question. Il prie les délégués de tenir compte du fait que les centres de quilles dépendent d'une occupation régulière.

Doris Abrecht (BE) est favorable à la fusion et propose d'organiser le championnat suisse chaque année. René explique que le rythme de deux ans doit être maintenu en accord avec les seniors, puisqu'il existe également le CSI seniors entre-temps et qu'il ne faut pas se faire concurrence mutuellement.

Stefan Kocsis (BL) salue la fusion, mais trouve dommage que seuls cinq clubs des catégories A, B et C puissent encore participer à la finale. Il estime que cette proposition devrait être reportée et réexaminée.

Hans Kolly (FR) demande ce qu'il adviendra de la catégorie 200. Selon lui, cette catégorie serait ainsi affaiblie et détruite.

Comme aucune modification concrète n'est demandée concernant la proposition 1, le vote a lieu directement.

La proposition 1 concernant la fusion du CSI et du CSC est acceptée par 27 voix oui contre 8 voix non.

#### ***Proposition de la commission sportive concernant la finale du championnat individuel***

Le président sportif explique que les finales des catégories dames et messieurs, A et B réunies, seront disputées ensemble. Chez les dames, les 8 meilleurs résultats disputeront la finale et chez les messieurs les 15 meilleurs résultats. Les catégories A et B joueront 100 coups et les résultats du championnat suisse ainsi que ceux de la finale seront additionnés. Les vainqueurs obtiendront le titre de « championne suisse » et « champion suisse » dans les catégories dames et messieurs. Les trois premiers rangs recevront une médaille et un diplôme ; à partir du 4e rang, tous recevront un diplôme.

Aucune autre prise de parole n'a lieu concernant cette proposition et celle-ci est acceptée par levée des cartes de vote avec 30 voix oui, 3 voix non et 2 abstentions.

#### ***Proposition de la commission sportive concernant la finale du championnat des clubs***

René Heutschi explique que cette proposition prévoit principalement que les cinq meilleurs clubs des trois catégories A, B et C soient qualifiés pour la finale. Le programme de jeu prévoit 4 x 25 coups ; les CA et juniors jouent 4 x 15 coups dans les pleins, avec le facteur déjà connu recalculé sur 100 coups. Les résultats du championnat suisse et de la finale seront additionnés. Les vainqueurs porteront le titre de « champion suisse des clubs ». Le podium recevra des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un diplôme. Les rangs 4 et 5 recevront un diplôme.

Une contre-proposition de l'ISSKV est déposée concernant cette proposition.

Edi Müller explique qu'ils estiment que la finale des clubs devrait continuer à être organisée dans toutes les catégories.

Concernant les distinctions, des prix-souvenirs gravés devraient être remis à la place des médailles pour les rangs 1 à 3.

Le président sportif rappelle qu'en 2022, 35 clubs avaient encore participé au championnat des clubs, qu'en 2024 ils n'étaient plus que 32 et qu'on ne sait pas encore combien participeront en 2026.

Selon lui, seuls les finalistes capables de fournir cette performance devraient se mesurer en finale.

Silvia Steffen soutient la proposition de l'ISSKV, mais préférerait des cartes de couronne comme distinction. La valeur de ces cartes devrait être laissée à l'appréciation de la commission sportive.

René explique qu'il existe d'une part la contre-proposition de l'ISSKV concernant des prix-souvenirs pour les catégories 1 à 3, ainsi que la proposition de modification de Silvia Steffen prévoyant des cartes de couronne au lieu des prix-souvenirs.

Un vote a lieu pour décider si la proposition de l'ISSKV doit être soumise au vote final telle que déposée ou avec des cartes de couronne.

Les délégués décident par 31 voix d'accepter la proposition de l'ISSKV avec des cartes de couronne comme distinction.

Ensuite, un vote détermine si la proposition de la commission sportive ou celle de l'ISSKV sera soumise au vote final.

La proposition de la commission sportive obtient 10 voix oui, tandis que la proposition de l'ISSKV obtient 26 voix. Enfin, le vote final a lieu sur la proposition de l'ISSKV avec des cartes de couronne comme distinction.

Cette proposition nécessite une majorité des deux tiers et est acceptée par les délégués avec 30 voix oui et 3 voix non.

## 15. Honneurs

Le président central invite les vétérans présents à venir devant la scène. Daniel Mühlemann félicite personnellement chacun d'eux, les remercie pour leurs 50 années de fidélité à l'ASQS et remet à chaque jubilaire un cadeau. L'ensemble du comité central les félicite chaleureusement par une poignée de main.

Daniel Mühlemann invite ensuite Binia Giger à monter sur scène. Il la remercie chaleureusement pour l'excellent travail accompli en tant que présidente du CDC. Un bouquet de fleurs lui a déjà été envoyé à domicile, mais elle ne doit pas quitter ses fonctions les mains vides. Daniel lui remet, pour son départ du comité central, une douceur et une bonne bouteille. Binia le remercie chaleureusement.

Le président central invite ensuite Ueli Dierauer à le rejoindre et le remercie sincèrement pour son soutien dans l'organisation des cadeaux destinés aux jubilaires. Benny Schwägli est accueilli comme nouveau membre de la commission sportive. Ueli comme Benny reçoivent des Hüppen zurichoises.

Daniel Mühlemann prononce ensuite une laudatif pour Michael Giger. Mike a suivi en 1987 le cours de moniteur d'entraînement à Macolin. Dans les années 1990, le Team 2000 a vu le jour. En 1997, Mike devient président de l'ancienne section de Berne. Lors de la fusion des sections bernoises Ville, Seeland, Oberland et Emmental en sous-fédération de Berne, Mike a également joué un rôle important. Lors de l'AD 1999 à Münchenstein, il est élu vice-président sportif au sein de la commission sportive et entre ainsi au comité central. En 2001, Mike veille à ce que les résultats du CHIC soient publiés pour la première fois au télétexte. En 2004, à Crap Sogn Gion, il est élu président sportif. Après huit années dans cette fonction, il devient président central en 2012 à Kaltbrunn. En 2016, Mike est président du comité d'organisation du Championnat d'Europe de la NBN organisé à Summaprada. Lors de l'AD 2021, organisée en ligne en raison du coronavirus, il transmet sa fonction à Daniel Mühlemann. Sur le plan sportif également, Mike a connu plusieurs succès. Il a remporté divers titres cantonaux, a fait partie à plusieurs reprises de l'équipe cantonale et a été champion de club avec le KK Daniel.

Après plus d'un quart de siècle d'engagement dans différentes fonctions, le président central a l'honneur de proposer Michael Giger comme membre d'honneur de l'ASQS.

L'assemblée confirme cette nomination par de chaleureux applaudissements.

Très ému, Michael adresse quelques mots de remerciement à l'assemblée.

Il souligne qu'il a toujours considéré comme important d'aider et de maintenir la fédération en vie.

Il a accompli toutes ses tâches avec beaucoup de plaisir, même si tout le monde n'était pas toujours du même avis.

Il remercie chaleureusement pour sa nomination comme membre d'honneur et promet de continuer à soutenir activement la fédération à l'avenir.

## 16. Divers

Daniel Mühlemann mentionne les livres d'or commandés, qui peuvent être retirés auprès de Binia. Par ailleurs, le président central demande, au nom d'Ursula Baumann, que les sous-fédérations vérifient l'exactitude de leurs informations sur le site internet. Toute erreur doit être signalée à Ursula Baumann. Markus Kocsis lit l'article 13.4 des statuts et estime que certaines décisions prises ne correspondent pas à cet article.

Selon lui, les statuts doivent être reformulés sur ce point. Il aborde également le thème du sponsoring et estime que ce sujet est négligé depuis des années. Le comité central devrait enfin s'en saisir activement. Il connaît bien le sponsoring et pense qu'il est possible d'obtenir beaucoup grâce à cela.

Edi Achermann souhaite la bienvenue aux personnes présentes pour le championnat intercantonal au Ruchfeld à Münchenstein et mentionne les prochains championnats et manifestations. Il souhaite cordialement la bienvenue à tous les participants.

Binia Giger présente le dernier livre d'or qu'elle a créé et se réjouit de pouvoir vendre tous les exemplaires.

Elle mentionne également qu'au cours des 15 dernières années, il est toujours resté des livres invendus.

Elle explique qu'elle serait heureuse de ne pas devoir les rapporter à nouveau chez elle.

Ces livres peuvent être emportés et Binia serait très heureuse qu'une contribution soit versée à la caisse de l'ASQS en échange.

René Heutschi présente le tout nouveau manuel des quilleurs fraîchement imprimé et remercie chaleureusement Benny Schwägli ainsi que Heinz Hutzmann, qui ont investi énormément de temps dans ce petit ouvrage.

Le langage et les graphiques ont été modernisés et le thème de l'éthique y a été intégré.

René explique que chaque sous-fédération reçoit gratuitement deux exemplaires et prie les personnes présentes de les emporter directement après l'AD.

Le président central mentionne que Doris Abrecht, nouvelle présidente de la sous-fédération de Berne, serait prête à reprendre la fonction de vice-présidente de l'ASQS. Comme le point des élections a déjà été traité, la candidature de Doris est reportée à l'AD 2027. Il convient également de mentionner qu'avant l'assemblée, Markus Kocsis s'est renseigné auprès du président central concernant la charge de travail et les domaines d'activité liés à la fonction de vice-président. Selon les tâches et le temps nécessaire, Markus pourrait éventuellement envisager une candidature. Daniel reprendra contact avec lui à ce sujet.

Beat Schneiter remercie chaleureusement les demoiselles d'honneur pour leur engagement durant l'assemblée des délégués. Après quelques informations organisationnelles, il invite les personnes présentes, au nom de la commune de Winkel et de la fédération zurichoise, à l'apéritif dans le foyer. Le président central remet à Beat un bon cadeau ainsi que des Hüppen zurichoises pour remercier le comité d'organisation de la bonne organisation de l'assemblée des délégués.

Pour conclure, Daniel Mühlemann remercie toutes les personnes présentes de leur participation, souhaite à chacun une agréable fin de journée ainsi qu'un bon retour à domicile. Il clôt l'assemblée des délégués à 12h55.

Pour le procès-verbal

Bea Kistler